



Communiqué de presse

Le lundi 6 janvier 2014

MODIFICATION EXCEPTIONNELLE DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PREFECTURE

LE MARDI 7 JANVIER 2014

Les horaires de fonctionnement de l'ensemble des services de la préfecture seront **exceptionnellement modifiés le mardi 7 janvier 2014.**

L'accueil du public cessera à 15 heures 30.

Les services de la préfecture seront réouverts normalement au public le mercredi 8 janvier 2014 soit de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures 30.

